

Jean Noël Consalès

Maître de conférences

en géographie, en aménagement du territoire et en urbanisme

Aix Marseille Université, CNRS, TELEMME



Urbanisation, urbanisme et paysage

Urbanisation, town planning and landscape

**11th Council of
Europe Conference European
Landscape Convention**

May 26th 2021



I-L'urbanisation : un processus dominant

- Depuis le milieu du XX^e siècle, le processus d'urbanisation enregistre une croissance soutenue et continue : + 3%/an en moyenne dans le monde.
- L'Europe a un taux d'urbanisation qui dépasse les 75 %, alors que la moyenne mondiale n'est que de 55 %.
- Il existe des processus centrifuges d'étalement urbain mais aussi les processus centripètes de densification qui touchent l'ensemble des pays européens et qui interrogent l'histoire récente de leurs territoires. Il existe aussi des effets urbanistiques liés au développement touristique.



Les banlieues



La périurbanisation



La métropolisation



La densification

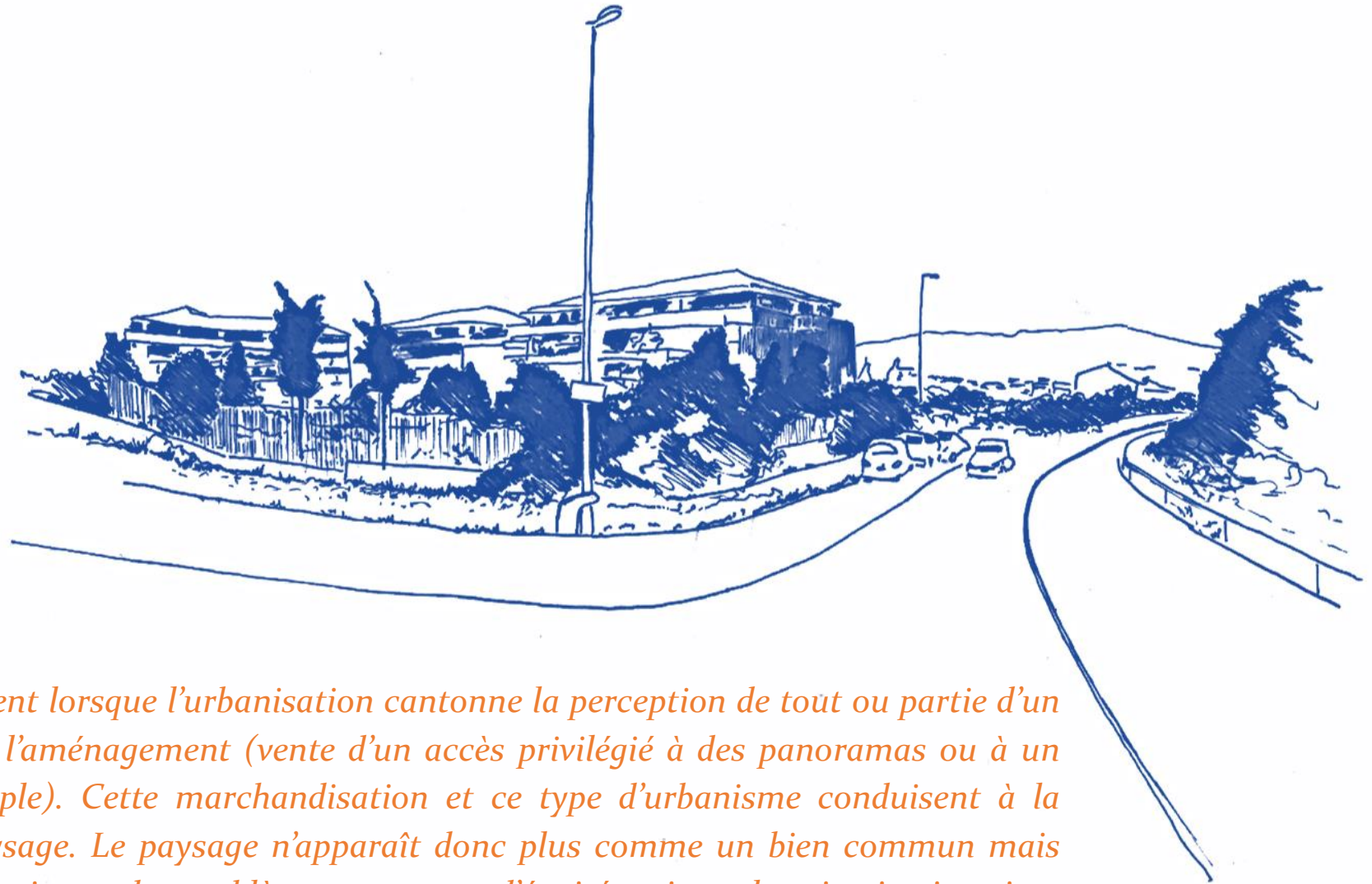


Le tourisme

- L'urbanisation tend à modifier radicalement les rapports des sociétés humaines à la planète et à engendrer de plus en plus de problèmes environnementaux, climatiques et écologiques.
- Les paysages subissent directement les effets de l'urbanisation, mais ces profondes mutations paysagères occupent relativement peu le devant de la scène médiatique.

II-Identifier les effets négatifs de l'urbanisation et de l'urbanisme sur le paysage

1-La privatisation du paysage



La privatisation du paysage intervient lorsque l'urbanisation cantonne la perception de tout ou partie d'un paysage aux seuls bénéficiaires de l'aménagement (vente d'un accès privilégié à des panoramas ou à un cadre de vie de qualité, par exemple). Cette marchandisation et ce type d'urbanisme conduisent à la fermeture ou à l'obturation du paysage. Le paysage n'apparaît donc plus comme un bien commun mais comme le bien de quelques-uns, ce qui pose des problèmes en termes d'équité, puisque la privatisation vient renforcer les inégalités sociales et environnementales.

II-Identifier les effets négatifs de l'urbanisation et de l'urbanisme sur le paysage

2a-L'altération du paysage : la décontextualisation

La décontextualisation s'exerce lorsque les modes d'urbanisation ne prennent pas (ou peu) en compte les caractéristiques du paysage local. Les aménagements ne s'intègrent ainsi pas (ou peu) dans l'existant et participent mal aux équilibres paysagers établis. Ces choix urbanistiques décontextualisés résultent le plus souvent d'un manque de prise en considération des questions du paysage, de leur méconnaissance, voire de leur totale ignorance.



II-Identifier les effets négatifs de l'urbanisation et de l'urbanisme sur le paysage

2b-L'altération du paysage : la banalisation

La banalisation intervient lorsque l'urbanisation se fait selon des modes de production standardisés et fortement dissociés du contexte territorial et paysager. L'utilisation de marchandises standard, de modèles très établis et la production en masse par des enseignes internationales conduisent à la banalisation du territoire, à sa perte d'identité.



II-Identifier les effets négatifs de l'urbanisation et de l'urbanisme sur le paysage

3-Le destruction du paysage

La destruction correspond au niveau ultime de la dégradation du paysage. Elle intervient lorsque l'urbanisation condamne à plus ou moins long terme les caractères intrinsèques d'un paysage, totalement nié par des choix urbanistiques. Ainsi, l'urbanisation qui ne s'intègre pas dans l'armature paysagère existante, conduit à l'effacement progressif puis définitif de ses caractères apparents. Cette négation absolue du paysage, qui peut aboutir à sa disparition, résulte notamment de l'urbanisation touristique (sur le littoral et en montagne, notamment).



III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

- En se fondant sur des propositions théoriques et opérationnelles récentes, il est possible de décliner dix principes structurants pour un urbanisme renouvelé par le paysage.

1-Le paysage pour penser et agir par-delà nature et culture

Face à l'urgence environnementale, l'approche par le paysager peut permettre d'appréhender et entreprendre, à l'échelle locale, des changements du territoire. Les politiques publiques et les stratégies d'aménagement du territoire et d'urbanisme qui s'engagent à valoriser les éléments naturels et culturels du territoire, peuvent gagner en efficacité en étant abordées sous l'angle intégrateur du paysage. Incarnant les interactions qui se tissent entre des facteurs naturels et humains, le paysage revêt des dimensions environnementales, écologiques, sociales, culturelles, éthiques, économiques et politiques.

III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

2-Composer avec l'histoire et la géographie du territoire : le paysage comme socle d'un urbanisme renouvelé

Le paysage est le résultat de l'interprétation que fait, à travers l'histoire, chaque société locale de la géographie qu'elle habite. Le projet d'urbanisme renouvelé doit ranimer l'attention que portaient les hommes aux caractéristiques de leur environnement (climat, sols, roches, eau, espèces animales et végétales).

Il s'agit de proposer un urbanisme qui s'appuie sur des relations toujours contextualisées au paysage. Cela peut à la fois passer par des mesures concrètes comme la lutte contre l'homogénéisation des constructions ou par des nouveaux modes de penser et de faire. En effet, le paysage doit être considéré comme le fondement, le moyen et la finalité d'une démarche urbanistique qui doit tracer un trait d'union entre la géographie et l'histoire des territoires.

Il s'agit de proposer un urbanisme innovant qui se place en continuité avec l'existant et en harmonie avec les paysages. Il convient alors d'interroger le recours de plus en plus fréquent à des opérateurs privés bien plus guidés par des logiques de rentabilité et de profit. Il faut renforcer la capacité de maîtrise des parties prenantes publiques en inventant des formes d'urbanisme qui repensent la planification paysagère et le projet de paysage. A cet égard, il semble important de réaffirmer la présence d'hommes de l'art (architectes, urbanistes, architectes paysagistes, artistes) dans la fabrique urbaine contemporaine.

III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

3-Promouvoir la nature urbaine et un environnement bâti de qualité

Des logiques de protection, de gestion et d'aménagement du paysage devraient se substituer à des formes inadaptées d'aménagement du territoire qui consistent, par exemple, à recréer de manière artificielle de la nature là où il n'y en avait pas avant et à artificialiser la nature là où elle existait et fonctionnait déjà (notamment sur le plan écologique). Pour ce faire, il s'agit de ne plus considérer l'espace, le sol et les éléments de nature comme des ressources infinies et des biens de consommation illimités, mais de prendre conscience, au-delà de leur seule utilité, de leur grande préciosité. Par exemple, il y a lieu de changer de regard sur les espaces naturels urbains et de la biodiversité ordinaire car, à peu de frais et d'entretien, ils sont garants de services écosystémiques multiples dans le milieu très contraint qu'est l'urbain.

Il convient aussi de veiller à préserver le patrimoine culturel archéologique et architectural, à assurer la qualité de l'environnement bâti (bâtiments, routes, parcs et autres aménagements) ainsi que son intégration harmonieuse de nouvelles constructions et infrastructures dans le paysage existant.

III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

4-Connaître et reconnaître les valeurs naturelles et culturelle des paysages urbains

Les processus de périurbanisation et de métropolisation fabriquent, incorporent et adjoignent non seulement des « pleins » (espaces bâtis), mais encore des « vides » (espaces non-bâti) ayant des propriétés et des fonctions fort différentes. Ces différences entraînent des politiques sectorielles qui empêchent un traitement global et articulé de tous les éléments d'un territoire. Partant de ce constant, le projet d'urbanisme renouvelé se propose de les considérer de manière unique, au prisme du paysage.

Il s'agit, tout particulièrement, de dépasser la hiérarchisation qui distingue les éléments remarquables des éléments qui le sont moins. Chaque élément, aussi petit ou banal soit-il, doit ainsi être compris, replacé et géré au regard de sa situation et de son rôle au sein du réseau écologique et territorial. Pour ce faire, l'identification et la qualification du paysage doit reposer sur un recensement exhaustif de tous les éléments qui le composent et sur une meilleure compréhension de leurs caractéristiques, afin d'imaginer des réponses en termes de planification et de projets pleinement adaptées aux spécificités sociales, écologiques et culturelles de chaque territoire.

III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

5-Connaître et reconnaître la valeur agronomique des paysages urbains

Au cours de l'histoire récente, villes et agriculture se sont concrètement et symboliquement éloignées. Dans ce contexte, les espaces agricoles intra et péri-urbains sont très vite apparus comme des réserves foncières, destinées à l'urbanisation. Or, avec les crises sanitaires et agricoles, l'agriculture est redevenue une question non seulement sociétale mais aussi pleinement urbaine. Depuis, elle se voit investie, par des citadins de plus en plus nombreux, de nouveaux rôles qui ne sauraient se limiter au simple cadre de la production.

Le paysage doit alors être pleinement pris en considération pour ses capacités intégratrices afin de :

- Maintenir et développer les exploitations agricoles existantes en les mettant en contact avec le bassin de consommation local et en les accompagnant vers des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement.*
- Encourager de nouvelles formes d'appropriation agricoles intra-urbaines, par des professionnels ou des habitants.*

III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

6-Développer des approches transdisciplinaires du paysage

Le paysage doit apparaître comme une réponse globale à différents enjeux territoriaux. Il requiert, par conséquent, des compétences et des approches diverses relevant tant de champs scientifiques qu'opérationnels et techniques. Il y a lieu de mettre en place des démarches décloisonnées, pluri- ou interdisciplinaires, pouvant porter des regards divers sur la réalité urbaine. Il est également nécessaire de mettre en place des approches transdisciplinaires capables d'hybrider les savoirs et les savoir-faire pour penser au-delà des limites traditionnelles et agir de manière structurelle sur le territoire. Le paysage doit dépasser le simple champ de compétences de quelques spécialistes, il s'agit donc d'encourager le déploiement d'une culture de paysage au sein des disciplines scientifiques et professionnelles appelées à participer au renouvellement de l'urbanisme.

Il semble important de susciter ces croisements disciplinaires dans le cadre de programmes de recherches, et de formations, dans l'enseignement supérieur. Il semble important que cette culture transdisciplinaire du paysage soit mise en œuvre sur les territoires urbanisés. Elle doit ainsi devenir une réelle exigence au sein des programmes d'urbanisme émanant notamment de la commande publique ou au sein des projets d'aménagement engageant les opérateurs privés.

III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

7-Poser le paysage comme trait d'union entre planification et projet

L'une des causes notables des dérives paysagères que sous-tend l'urbanisation contemporaine réside dans une certaine déconnexion entre l'urbanisme de planification, organisé autour d'acteurs publics, et l'urbanisme de projet, organisé autour d'acteurs privés.

Le paysage peut constituer le fil conducteur d'une démarche de projet innovante permettant de transcender les échelles et les acteurs. Comme outil opérant depuis l'échelle du territoire jusqu'à celle du lieu, le paysage mobilise, en effet, des positionnements complémentaires qu'il convient de coordonner avec attention. Il doit, à ce titre, s'appuyer sur une bonne articulation entre la planification et le projet d'urbanisme. Car, sans cette complémentarité, il est impossible de faire participer chaque élément paysager aux fonctionnements territoriaux et écologiques. Par ailleurs, en raison de sa transversalité, l'approche paysagère appelle à un dialogue accru entre des maîtrises d'ouvrage éclairées et des maîtrises d'œuvre éclairantes. En la matière, il ne peut y avoir de bons projets d'aménagement sans la formulation d'une bonne commande.

III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

8-Faire émerger, par le paysage, de nouvelles formes urbaines sur la base de l'hybridation ville-nature

Sous couvert de protéger les paysages et les écosystèmes dont ils témoignent, il ne s'agit pas de nier les réels besoins qui existent en matière d'urbanisation, engendrés par la croissance régulière de la population urbaine. Mais, il ne s'agit pas non plus d'abandonner les paysages et leurs écosystèmes aux seules exigences anthropocentrées. Il convient alors de forger des projets urbains et des réalisations qui puissent permettre de concilier ces impératifs.

Pour ce faire, le paysage peut être utilisé comme fondement, moyen et finalité d'un urbanisme renouvelé. Il ne s'agit pas d'imposer des visions arrêtées, nostalgiques ou rétrogrades. Il s'agit, au contraire, de trouver dans la géographie et l'histoire du territoire, des idées de compositions et d'édification qui s'inscrivent en continuité, en harmonie avec l'existant, tout en répondant de manière performante aux impératifs écologiques de l'époque. En tant que fil conducteur des projets, le paysage doit pouvoir répondre aux besoins d'activités, de logements et de mobilités des populations, dans le respect des ressources naturelles et culturelles locales. Cette approche appelle à des projets de régénération urbain définissant de nouvelle forme d'hybridations entre ville et nature.

III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

9-Composer avec les paysages quotidiens pour intégrer les habitants dans les choix urbanistiques

Le processus d'urbanisation actuellement à l'œuvre n'est pas seulement imputable aux orientations des collectivités territoriales ou à celles des opérateurs privés de l'urbanisme. Il doit aussi beaucoup aux aspirations sociales quant aux manières d'habiter les territoires. A bien des égards, celles-ci peuvent apparaître comme paradoxales, en recherchant de plus en plus le contact avec une nature magnifiée mais en contribuant, dans le même temps, à son altération par leurs modes d'expression urbanistiques. Dans ce contexte, l'urbanisme nécessite une meilleure prise de conscience des enjeux paysagers de la part des habitants. Il ne s'agit pas seulement de faire référence aux paysages exceptionnels. C'est en effet souvent dans les paysages ordinaires et quotidiens que se détermine l'attachement des habitants à l'environnement. C'est donc à travers eux que peuvent se dessiner de potentiels leviers de mobilisation et d'entraînement citoyens en faveur d'une gestion attentionnée du territoire.

Dans un projet d'urbanisme renouvelé cela suppose qu'en dépit de leur diversité, tous les acteurs du territoire puissent prendre en considération les divers éléments qui composent les paysages locaux. Pour ce faire, il faut encourager le développement d'une véritable culture du paysage auprès du grand public. Cet effort de démocratisation passe par la sensibilisation et l'éducation.

III-Se référer à des principes structurants d'un urbanisme renouvelé par le paysage

10-Affirmer la dimension du paysage comme projet politique de l'urbanisme

L'avènement d'un urbanisme prenant en considération la dimension paysagère repose sur des choix sociaux et politiques en rupture avec certains modes de fonctionnements. La dimension paysagère peut apparaître comme le fil conducteur d'un projet territorial cohérent face à des incertitudes urbanistiques. Il convient ainsi de veiller à ce que les politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, prennent pleinement en considération les valeurs et fonctions du paysage. Cette démarche permet de considérer le paysage en tant que fondement, moyen et finalité d'un urbanisme en phase avec les impératifs de l'époque.

Jean Noël Consalès

Maître de conférences

en géographie, en aménagement du territoire et en urbanisme

Aix Marseille Université, CNRS, TELEMME



**11th Council of
Europe Conference European
Landscape Convention**

May 26th 2021



MERCI-THANK YOU

jean-noel.consales@univ-amu.fr